



Mobilité

seine  
-eure  
agglo

## 11 nouvelles communes équipées de vélos électriques en libre-service !

16 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, à peine 2 ans après la mise à disposition des premiers vélos libre-service (VLS) à Louviers, 70 nouvelles montures viennent compléter le service dans 11 communes du territoire. Désormais, ce sont 120 vélos répartis dans 31 stations sur 13 communes qui permettent de se déplacer à la force (très relative) des mollets. Et bonne nouvelle, le tarif baisse !

### Un déploiement progressif

Après Louviers en juillet 2021 (25 vélos, 5 stations) puis Val-de-Reuil en octobre de la même année (25 vélos, 6 stations), ce sont désormais 120 vélos et 31 stations qui sont mis à disposition dans 11 nouvelles communes : Alizay, Courcelles-sur-Seine, Gaillon, Igoville, Incarville, Pinterville, Pont-de-l'Arche, Poses, St-Aubin-sur-Gaillon, Le Val d'Hazey, Le Vaudreuil. 3 nouvelles stations ont d'ailleurs été installées à Louviers et Val-de-Reuil.

La liste complète des stations est à retrouver sur [www.agglo-seine-eure.fr/actualites/deploiement-velo-libre-service/](http://www.agglo-seine-eure.fr/actualites/deploiement-velo-libre-service/).

L'objectif de ce déploiement très important, en une fois, est de permettre au plus grand nombre de sauter le pas. Habitants, touristes et salariés du territoire, dans les pôles urbains mais aussi dans les communes péri-urbaines, peuvent désormais effectuer leurs déplacements quotidiens (courts ou longs) à vélo.

### Simple d'utilisation

Il existe 2 façons de s'inscrire au service : via l'application **semo vélo - libre service** ou sur le site internet [semo.ecovelo.mobi](http://semo.ecovelo.mobi).

Une fois inscrit, la location du vélo peut se faire de 3 façons : via l'**application semo vélo - libre-service**, par **SMS** ou grâce à votre **badge ou carte Atoumod** (pour les abonnés Semo bus).

Durant la location, le cycliste peut stationner son vélo sur du mobilier urbain (pour faire des courses, se rendre à un RDV, etc.). Pour ce faire, il lui suffit d'utiliser la chaîne du vélo pour le sécuriser en arrêt minute. Pour ensuite débloquer le vélo, le code de déverrouillage fourni initialement via l'application, le sms ou le badge Atoumod sera demandé.

*Lors d'un arrêt minute, la location en cours continue de tourner.*

Une fois le trajet terminé, la restitution du vélo peut se faire de 2 façons : sur une **borne libre** en station, en insérant la chaîne de borne dans la serrure du vélo à restituer ou en **station pleine**, en attachant la chaîne embarquée d'un vélo déjà en borne sur le vélo à restituer.

Le vélo peut être rendu à une station différente de la station de départ.

## Diminution du tarif

Si les abonnements ne sont pas encore (re)proposés aux usagers, le tarif baisse. Fixé à 1 € la première demi-heure en septembre dernier, il faut désormais déboursier seulement 0,5 € pour les 30 premières minutes d'utilisation, puis 0,03 € pour les minutes suivantes, soit 1,40 € pour la première heure.

## Informations pratiques

- Le service, disponible tous les jours de 4h à 22h, est réservé aux plus de 14 ans.
- A chaque location, une caution de 150 € est demandée. En cas de non restitution du vélo dans les 24 h suivant le premier déverrouillage, des pénalités pourront être appliquées jusqu'à 2 000 €.
- Pour rappel, le code de la route s'applique également aux cyclistes. A titre d'exemples : s'arrêter lorsque le feu est rouge (sur route et aux passages piétons), ne pas doubler les véhicules par la droite, indiquer un changement de direction avec la main...
- Le port du casque, sans être obligatoire, est vivement conseillé.

## Besoin d'aide ?

En cas de problème ou pour toute question, les usagers peuvent contacter l'assistance d'Ecovelo au 09 74 59 13 14 du lundi au vendredi de 8h à 19h30 et le samedi de 10h à 17h.

Il est également possible d'envoyer un mail à [support@ecovelo.com](mailto:support@ecovelo.com).

Pour améliorer les déplacements à vélo et continuer à déployer un service cohérent avec les besoins, les usagers peuvent faire remonter leurs remarques et observations éventuelles à [transport@seine-eure.com](mailto:transport@seine-eure.com).

Les services semo se tiennent également à la disposition des usagers :

- Agence semo Louviers, 6 rue de la Laiterie
- Agence semo Gaillon, 4 place Aristide Briand
- Sur Facebook : <https://www.facebook.com/reseausemo/>



## À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

## CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias  
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - [giovanna.berdeaux@seine-eure.com](mailto:giovanna.berdeaux@seine-eure.com)



[agallo-seine-eure.fr](http://agallo-seine-eure.fr)



[@agallo.seine.eure](https://www.facebook.com/agallo.seine.eure)



[@AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)



[@territoireseineure](https://www.instagram.com/territoireseineure)